

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Commission restreinte du 31 octobre 2022

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER

Le calendrier du football féminin est disponible.
Pour le consulter, [cliquez ici](#)

PLATEAUX FILLOFOOT ET FOOT A 5

Les plateaux FILLOFOOT du 5 novembre 2022 sont consultables sur le site internet. Les plateaux de la seconde phase pour le foot à 5 paraîtront en fin de semaine.
Vous pouvez consulter les plateaux en [cliquant ici](#)

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

CHALLENGE AUTOMNE U11F

Amende après 2 rappels aux clubs d'accueil

Amende : 20€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 08/10/22

Plateau U11F Foot à 8 : MANTOIS 78 FC

COUPE DES YVELINES FUTSAL

La Commission est à la recherche de gymnases pour cette compétition.